

**DEC133000DAJ**

Décision portant nomination de Mme Clotilde Fermanian aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions (INSMI)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la proposition du directeur de l'INSMI,

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Mme Clotilde Fermanian, professeure des universités, est nommée directrice adjointe scientifique de l'INSMI, en charge du suivi des unités de mathématiques à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 novembre 2013

Alain Fuchs